

Biographie

François Lévêque est professeur de Droit et Economie à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Ses activités d'enseignement, de recherches et d'expertise portent sur le droit de la concurrence, la réglementation des industries de réseau, et la propriété intellectuelle.

François Lévêque a enseigné l'économie des ressources naturelles à l'Ecole des mines de Paris (1984-1990), l'économie de l'environnement à l'EHESS (1997-2001) ainsi qu'à l'Université de Pavie (1999-2002). Il a créé en 1999 une nouvelle option à l'Ecole des mines de Paris, Droit et économie de l'entreprise, qu'il dirige encore aujourd'hui. Il enseigne l'Economie industrielle à l'Ecole des mines de Paris depuis 1996 et la Politique européenne de la concurrence à la faculté de droit de l'Université de Californie à Berkeley depuis 2002.

La carrière de recherche de François Lévêque s'est entièrement déroulée au Cerna, Centre d'économie industrielle de l'Ecole des mines de Paris. Elle a débuté à la sortie de l'Agro par l'étude des droits d'usage du territoire et l'analyse de la propriété forestière et ses conséquences économiques – en particulier sur les performances de l'industrie du bois. Ces travaux se sont clos avec la parution aux Editions Economica en 1988 d'un livre de référence en économie forestière. Sa recherche s'est ensuite étendue à l'analyse économique du droit de propriété des ressources génétiques en abordant les problèmes de la brevetabilité des inventions biotechnologiques et de la gestion de la biodiversité. Depuis cette date, il a élargi ses travaux à l'étude des politiques d'environnement, aux questions de la déréglementation des services publics et au droit de la concurrence. Il a édité, écrit et contribué à plusieurs ouvrages sur ces sujets. Il a notamment publié un livre de référence sur la formation des politiques environnementales (Edward Elgar, 1996), un manuel en langue française d'économie de la réglementation (La Découverte, 1998), un ouvrage théorique collectif sur la tarification du transport de l'électricité (Kluwer Academic Publisher, 2003), un traité d'analyse économique de la propriété intellectuelle (La Découverte, 2003), un ouvrage de référence sur les mesures correctives du contrôle des concentrations aux Etats-Unis et dans l'Union européenne (Edward Elgar, 2003) ainsi qu'un autre sur l'interface entre droit de la concurrence et droit de la propriété intellectuelle (Edward Elgar, 2005). Son dernier livre paru est consacré à la concurrence dans les marchés électriques libéralisés (Edward Elgar, 2006). Depuis ces quinze

dernières années, François Lévêque a focalisé ses recherches sur l'évaluation et la comparaison des instruments et des politiques publiques, en particulier concernant les charges d'accès aux infrastructures, les politiques d'ouverture à la concurrence dans le secteur de l'énergie, les réformes des droits de propriété intellectuelle, et la modernisation de la politique européenne de concurrence.

François Lévêque mène une activité d'expert dans le domaine de ses compétences de recherches. Il réalise régulièrement des travaux d'analyse économique pour la Commission européenne et l'OCDE. Il a conduit des travaux d'expertise pour la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne sur les conférences tarifaires dans les industries du transport maritime et du transport aérien ainsi que sur l'enquête sectorielle dans l'énergie. Il a été désigné par l'OCDE pour rédiger le rapport de cette organisation sur le rôle des approches volontaires dans les politiques d'environnement. Il est un des fondateurs de l'entreprise de conseil MicroEconomic. François Lévêque est membre de la Commission des comptes et de l'Economie de l'environnement ainsi que du Conseil supérieur de la Propriété Intellectuelle. Il a été distingué Chevalier du Mérite agricole et Chevalier des Palmes académiques.